

Un point de vue du ministre de l'éducation nationale : Construisons ensemble l'école de demain

Article paru dans l'édition du 26.01.89

M. Jospin présente dans cet article au " Monde " son projet de loi d'orientation et de revalorisation de la fonction enseignante. " François Mitterrand a fait de l'éducation la priorité du nouveau septennat, écrit-il. Il m'incombe d'en proposer la politique. Il sera indispensable de nous en donner les moyens, pendant plusieurs années. "

La semaine dernière, j'ai ouvert deux discussions très importantes pour le système éducatif français : l'une sur une loi d'orientation, l'autre sur la revalorisation de la fonction enseignante. En effet, après l'examen approfondi, et j'espère lucide, que j'ai fait depuis ma prise de fonction, j'ai renforcé ma conviction qu'il faut développer, pour l'éducation en France, des efforts vigoureux et continus :

1. Dans notre société en mutation rapide, l'enfant est souvent en situation d'insécurité. Les parcours de la réussite sont majoritairement réservés aux élèves entourés ou aidés. Sans un développement énergique des activités de soutien, l'égalité des chances est une illusion.
2. L'aspiration légitime à plus de culture et de connaissances pour un plus grand nombre s'est traduite par une multiplication par dix du nombre de bacheliers en trente ans. L'enseignement des lycées et des universités conçu pour une " élite " est devenu un enseignement de masse. Les différentes filières sont devenues avec le temps les éléments d'une orientation précoce et sans recours.
3. Le développement de la recherche scientifique a conduit à un renouvellement du savoir. Le système éducatif a réagi par l'empilement des connaissances. Les programmes et les horaires ont suivi cette inflation. L'objectif des têtes bien faites a débouché sur la réalité des têtes trop pleines et surtout fatiguées.
4. L'école, autrefois émetteur privilégié de savoir et de culture, n'est plus seule dans ce rôle. Les systèmes qui diffusent sons et images diffusent aussi des connaissances dans des conditions de présentation toujours variées et souvent très attrayantes mais aussi éclatées et non ordonnées. Nos enfants sont aujourd'hui les produits de cette société de l'audiovisuel.

En face de ce formidable défi multiforme, diversifié, permanent et qui s'identifie au progrès technologique le plus moderne, l'école, avec ses méthodes pédagogiques souvent traditionnelles et ses faibles moyens matériels, fait un peu figure de système retardé. L'enseignement primaire a bien résisté, sans doute parce qu'il était déjà un enseignement de masse ayant pour vocation d'accueillir sans sélection l'ensemble des enfants et que sa mission a peu varié, à savoir éveiller et permettre les apprentissages fondamentaux (lire, écrire, compter).

L'enseignement secondaire s'est trouvé déséquilibré. C'est à son niveau que l'inflation des horaires et des programmes a été la plus forte. C'est à son niveau que la rigidité des parcours scolaires et l'orientation sans recours ont causé les dommages les plus importants.

L'enseignement technique, longtemps laissé à la lisière de l'enseignement " noble ", a souffert du manque de moyens. Pourtant, c'est peut-être là depuis quelques années que le contenu novateur a été le plus grand.

L'enseignement supérieur est sans conteste celui qui a le moins supporté la croissance des effectifs. Le fait que mai 1968 ait commencé en son sein, et qu'il ait connu, avec les lycées, les événements de décembre 1986 n'est sans doute pas un hasard. Il n'a pas reçu les moyens d'accueillir dans de bonnes conditions la masse des étudiants en alliant culture générale et professionnalisation.

Je ne voudrais pas laisser croire que j'attribue la responsabilité de ces retards aux enseignants ni à mes prédécesseurs. Beaucoup se sont engagés dans des réformes, beaucoup ont pris des mesures sans lesquelles le système se serait effondré. Tous ou presque ont manqué de temps et de moyens. François Mitterrand a compris la nécessité de changer de cap et a fait de l'éducation nationale la priorité du nouveau septennat. Il m'incombe d'en proposer la politique. Il sera indispensable de nous en donner les moyens et pendant plusieurs années. Ne manquons pas ce rendez-vous historique.

C'est par l'amélioration de la qualité que l'on répondra aux besoins exprimés en quantité. En retour, l'augmentation de la quantité contribuera à améliorer la qualité. L'étude faite récemment par deux sociologues de l'éducation (sous le titre *Le niveau monte*) vient de le montrer.

La Suède a une belle équipe de tennis parce qu'elle a de nombreux pratiquants de ce sport. Les Etats-Unis ont beaucoup de Prix Nobel, parce qu'ils sont aussi les premiers en nombre d'étudiants par habitant.

Pourtant, pour amplifier l'effet du couple qualité-quantité, il faut y ajouter un troisième élément : la diversité.

Les hommes sont divers, leurs talents, leurs qualités, leurs profils sont multiples. Décider qu'il existe un cursus majeur, une matière noble, un profil idéal, c'est se priver de tous ceux qui n'entrent pas dans le moule. Contrairement à une idée trop répandue, la diversification des modes de contrôle des niveaux, des universités, des cursus n'est pas contraire à l'égalité républicaine. Mais, pour qu'il en soit ainsi, il faut veiller à ne pas la rigidifier. Si, sous couvert d'orientation, l'école effectue une sélection prématurée, sans recours, elle sélectionne les enfants dont le milieu ou les aptitudes permettent ce déterminisme précoce. Einstein ou Pasteur n'étaient pas de ceux-là.

Apprendre la fraternité

La gestion du temps est l'une de mes préoccupations dominantes. L'adaptation de notre système d'enseignement au monde moderne ne saurait résulter d'une révolution brutale, les moyens nécessaires doivent être étalés dans le temps. Pourtant, si nous n'avancions pas assez vite, la situation conduira à un désenchantement.

Il faut donc agir sans délai en sachant que toute action entreprise aujourd'hui ne pourra donner des résultats profonds que dans trois ou dix ans.

Aller vite sur tout ce qui détermine l'avenir : infrastructures, formation des maîtres, réflexions sur les contenus, revalorisation de la fonction enseignante. Aller lentement sur les changements qui peuvent heurter enfants, parents ou enseignants sans méconnaître l'évolution des mentalités, etc.

Un autre de mes soucis est l'Europe. C'est au niveau de l'école que se forgeront la capacité de la France et sa conscience de l'identité européenne. Cela demande que nous amplifions pour nos enfants, notre jeunesse, nos enseignants, les échanges, les contacts, les stages. La

présidence française nous fournira l'occasion de faire des propositions. L'école doit avoir pour but de former les femmes et les hommes de demain, de leur permettre de gagner leur vie, de trouver et d'assurer un métier, et plus encore d' " assumer " leur vie.

Un processus continu

Les experts prévoient que dans le futur chacun devra se reconverter ou tout au moins s'adapter à des conditions nouvelles de travail. L'équilibre sera à trouver entre une nécessaire préparation à la professionnalisation et une culture générale permettant cette souplesse d'adaptation que requiert désormais notre société. Mais l'évolution du monde moderne, c'est aussi l'augmentation du temps libre, journalier, hebdomadaire, annuel, et celui de la retraite. Pour beaucoup d'hommes et de femmes dont la perspective passée était d'abord de survivre, le problème de demain va être de vivre. La formation qu'ils auront reçue à l'école, le goût de la lecture, de la culture, du sport, de l'esprit de groupe seront autant d'éléments qui leur permettront de bénéficier pleinement de ce temps libre. La lutte contre la drogue, la délinquance ou la dépression passe aussi par l'éducation. La fraternité s'apprend d'abord à l'école dans la diversité des enfants, de leurs origines, de leurs cultures, de leurs religions.

L'école doit à la fois apprendre le goût du travail et la joie de vivre. Elle doit former des hommes et des femmes mais aussi des citoyens. Apprendre l'épanouissement individuel et la vie en groupe et dans la société.

Naturellement chacune de ces questions se pose différemment aux divers niveaux de nos enseignements. A l'école élémentaire la formation de base prime. Lire, écrire, compter restent des exercices imposés sur lesquels se greffent et se développent de multiples illustrations. A l'école élémentaire, il faut que les enseignements soient harmonisés, coordonnés, tout en laissant se développer le talent et l'imagination des maîtres. Même si elle est décentralisée dans sa gestion, l'école doit rester unique dans la formation qu'elle donne.

Au collège et au lycée, le double souci de donner des formations de base communes, d'apprendre à apprendre et d'apprendre à choisir, doit amener à concevoir, autour d'un tronc commun, des parcours flexibles à options multiples, sans orientation précoce.

A l'université, où se crée et se diffuse le savoir, où se préparent les cadres de demain, professionnalisation, adaptation, évolution rapide des contenus des enseignements doivent être la règle. La diversité des méthodes, des styles, des parcours permettra seule d'accueillir les talents divers dans des filières multiples et variées.

L'éducation est un processus continu. Il faut lier soigneusement les divers ordres d'enseignement et les contenus pédagogiques auxquels ils correspondent.

Garder la division : école, collège, lycée, université, est une bonne manière de marquer les étapes de l'éducation. Ces divers cycles correspondent à l'évolution des enseignements. Pour autant, l'ensemble de la profession a droit à un égal respect et à une égale considération. J'y veillerai.

Certes il est nécessaire d'introduire dans le système éducatif la notion d'évaluation, la notion d'excellence dans le travail, de promotion récompensant la qualité : évaluation des hommes, de leurs performances, de leurs résultats, évaluation des établissements, des filières, des modalités d'enseignement, des responsables... Mais rien ne se fera dans l'éducation sans la participation et plus encore l'adhésion de tous les personnels de l'éducation nationale et tout d'abord des enseignants. La prise en compte de leurs problèmes, de leurs espoirs, de leurs critiques, de leurs revendications, de leurs suggestions doit être au coeur de notre démarche.

Oui, ils doivent être revalorisés, d'abord financièrement mais aussi par leur place et leur statut dans notre société. Le dialogue social qui s'engage avec les syndicats doit être le plus ouvert et le plus constructif possible.

Une large participation

Le processus de revalorisation financière obéit à des règles clairement définies, le gouvernement et, d'abord, le premier ministre fixent les enveloppes, il m'appartient après concertation de proposer la manière de les répartir. Tous les systèmes ont leurs avantages et leurs inconvénients et je n'ai pas d'idées fixées a priori.

Le processus d'élaboration de la loi d'orientation devra associer les enseignants mais au-delà l'ensemble du pays ; il aura pour but de définir des objectifs clairs autour desquels le plus grand nombre de Français pourront se retrouver. J'appelle à une large participation. C'est dans cet esprit que j'aborde la phase de négociations et de discussions que j'ouvre avec tous les partenaires du système éducatif, afin de construire ensemble l'école de demain.

A la démarche législative, je veux ajouter une approche pragmatique, progressive et continue.

En ouvrant des chantiers successivement, nous allons nous efforcer de modifier progressivement le paysage, sans heurts et sans recherche du spectaculaire.

Cette politique de chantiers multiples impliquera une intense concertation. Nous devons chercher à mobiliser les très nombreux talents qui existent dans l'enseignement et à l'extérieur. Au lieu d'inhiber les imaginations dans des confrontations qui reflètent des convictions figées, nous allons chercher à faire travailler sur des sujets concrets où les compétences s'expriment le mieux. J'en donne ici une liste non exhaustive mais faite pour illustrer une méthode.

Les enseignements supérieurs

Meurtris par des années difficiles, ponctuées souvent par des affrontements stériles et un manque constant de moyens, ils ont besoin d'une action en profondeur. Nous nous sommes engagés dans une entreprise de rénovation autour de quelques axes essentiels :

- La dynamisation de la recherche universitaire et des études doctorales ; avec le ministre de la recherche, nous nous sommes fixé l'objectif de doubler le nombre de nos thèses. Pour cela nous avons mis en place un système d'allocations revalorisées, dont le nombre, la durée vont être accrus.
- La politique contractuelle avec les universités : sa mise en place, alliée à une simplification des règles de gestion, fera entrer en pratique une réelle autonomie des établissements d'enseignement supérieur dans des conditions compatibles avec leur mission de service public, tout en garantissant la diversité. Les schémas académiques concertés, des formations post-baccalauréat permettront d'améliorer l'accueil des étudiants et leur réussite dans les premiers cycles universitaires.
- Un plan de construction et de rénovation des campus : il devrait permettre, avec le concours de tous, de redonner à nos universités une allure architecturale et urbanistique digne d'elles.
- Enfin et c'est capital, une revalorisation importante de la condition étudiante va être entreprise. Elle concernera les bourses, les logements, les bibliothèques...

La formation des enseignants, c'est là une priorité essentielle. Nous proposons de créer des instituts universitaires de formation des maîtres dans lesquels se formeront, par académie, instituteurs, professeurs de collège et de lycée. Dans ces instituts de niveau universitaire enseigneront des maîtres relevant de tous les ordres d'enseignement ; ils développeront ensemble des équipes de recherche pédagogique décentralisées.

Pour le supérieur, avec la création progressive du monitorat et des centres d'initiation à l'enseignement supérieur, nous mettrons en place aussi un système de formation.

Mais la formation initiale ne saurait suffire dans un monde où les savoirs changent si vite. La place de la formation continue départementale et académique sera décisive.

Les contenus et les modalités des enseignements

Ils sont le coeur même de l'école. Je désire mettre fin à l'empilement des connaissances. J'ai lancé une réflexion autour de grands savants et praticiens associant les compétences appartenant à tous les secteurs de l'éducation nationale. Cette réflexion porte non pas sur les programmes proprement dits, mais sur les contenus. Que doit-on enseigner ? Les disciplines ont-elles les mêmes frontières aujourd'hui qu'hier ?

Afin de prolonger cette démarche, nous allons fixer dans la loi une procédure qui permettra de réviser, à période fixe, programmes et contenus. Comme l'explique le rapport du Collège de France, si l'on veut élever le niveau, il faut alléger les horaires et les répartir autrement. L'orientation des élèves sera décloisonnée, guidée plus qu'imposée, l'orientation précoce irréversible évitée.

Rythmes et activités périscolaires

L'organisation du temps ne concerne pas que les contenus. Il faut repenser les rythmes scolaires à l'échelle de la journée, de la semaine, de l'année. Mais il faut intégrer dans cette réflexion tout ce qui se fait après l'école et autour de l'école. Activités d'éveil, artistiques, sportives, mais aussi activité de soutien aux élèves en difficulté. Il va falloir engager ou plutôt amplifier un dialogue avec les enseignants, les parents d'élèves, les collectivités locales, les associations, les centres culturels, pour bâtir un système qui sera diversifié mais qui assurera l'accueil dans l'école mais aussi autour d'elle.

École et médias

J'ai dit que c'était là l'un des enjeux essentiels pour l'avenir. C'est là où nous avons besoin d'une réflexion profonde et d'une évolution des esprits. Une série de mesures importantes seront prises en liaison avec mes collègues, responsables de la culture et de la communication. Elles sont actuellement à l'étude.

Moderniser et déconcentrer la gestion

Tous ces efforts impliquent une évolution dans les structures mêmes de l'éducation nationale, dans ses pratiques de gestion et d'évaluation.

L'administration de l'éducation nationale est de qualité ; pourtant sa structure trop centralisée et trop réglementée ne permet pas assez aux talents individuels de s'exprimer. Il faut assouplir, simplifier et déconcentrer.

Mais l'éducation nationale n'est pas une entreprise, c'est un service public. Pourrait-on admettre que sous prétexte d'autonomie (mais d'une autonomie sans frein) soit remise en cause l'égalité des chances ? Peut-on admettre qu'il n'existe pas de cohérence nationale dans le statut et la situation des enseignants ? Je m'y refuse.

L'éducation nationale est au service du pays et donc d'abord au service des élèves et des étudiants. C'est en pensant à leurs besoins, à leur avenir que nous devons entreprendre cet immense effort.

Cela implique qu'ils soient au centre de la rénovation engagée et que leur participation active soit recherchée comme celle des personnels de l'éducation. Au-delà, c'est l'ensemble du pays qui doit se mobiliser. Si elle veut être à la hauteur des enjeux, l'école de demain doit être une école ouverte, ouverte sur l'avenir comme sur le monde. Elle doit être l'école de tous. Mon objectif, c'est de rassembler la nation autour de son école.

(Titre et intertitres sont de la rédaction.)

LIONEL JOSPIN